1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit :	**Apollo® SC ACARICIDE OVICIDE (LPA n° 21035)**
Nom chimique de la matière active :	Clofentézine : 3,6-bis-(2-chlorophényl)-1,2,4,5-tétrazine
Titulaire d'homologation :	Makhteshim-Agan of North America, Inc. 4515, Falls of Neuse Road, bureau 300 Raleigh (NC) 27609 Téléphone : 919-256-9300
Pour les urgences mettant en cause un incendie, un déversement ou une fuite, appeler Infotrac :	Téléphone : 1-800-535-5053
Pour les urgences médicales et les demandes de renseignements sur la santé et la sécurité, appeler Prosar :	Téléphone : 1-877-250-9291

2. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

MATIÈRE	%	PEL de l'OSHA	TLV de l'ACGIH	AUTRE	CANCÉROGÈNE SELON LE NTP/CIRC/OSHA
Clofentézine	42	Non déterminé	Non déterminé	4 mg/m^3 (TWA)	Sans objet

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES :

APPARENCE : Liquide visqueux magenta
ODEUR : Inodore

SOMMAIRE D'URGENCE : ATTENTION. Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

VOIES PRIVILÉGIÉES D'ADMINISTRATION : Contact avec la peau, inhalation.

EFFETS IMMÉDIATS :
Peau : Peut être un léger irritant pour la peau. Faible sensibilisant de la peau dans les études menées sur les animaux.
Yeux : Léger irritant pour les yeux.
Inhalation : Aucun effet précis sur la santé n'est connu.
Ingestion : Aucun effet précis sur la santé n'est connu.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION : Inconnues.

4. PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable

d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le contact avec les yeux ou la peau peut provoquer une irritation.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR : S/O.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : LII/LSI : S/O.

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Accroissement de fumées toxiques pouvant comprendre des oxydes d'azote et du chlorure d'hydrogène.

TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome. Arroser les contenants avec de l'eau pour les refroidir.

MOYENS D'EXTINCTION CONVENABLES : De l'eau, de la mousse, un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone.

6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

GÉNÉRALITÉS : Porter un équipement de protection convenable pour réduire les risques d'exposition. Prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir et remédier aux effets secondaires du déversement. Aviser immédiatement les autorités compétentes.

DÉVERSEMENT AU SOL OU FUITE : Contenir et absorber le déversement à l'aide d'une matière absorbante. À l'aide d'une pelle propre, placer le déversement dans des contenants propres et secs en vue de leur élimination. Laver l'aire de déversement avec un détergent et de l'eau. Empêcher la matière renversée de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA MANIPULATION : Ne pas contaminer l'eau, ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Tous les utilisateurs doivent respecter les mises en garde relatives à la manipulation, au mode d'emploi et aux directives de nettoyage figurant sur l'étiquette.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE : Entreposer le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement, dans un endroit sécuritaire. Il faut protéger la matière contre le gel. Craint le gel.

TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE (MIN/MAX) : Minimum : 32 °F (0 °C); maximum : 86 °F (30 °C)

8. CONTRÔLE DES EXPOSITIONS/PROTECTION PERSONNELLE

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES SUR LE CONTRÔLE DES EXPOSITIONS ET LA PROTECTION PERSONNELLE SONT PRÉVUES POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION ET L'EMBALLAGE DU PRODUIT.

POUR LES USAGES COMMERCIAUX ET AGRICOLES, CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

- Porter un chapeau à large bord
- Porter une combinaison à manches longues et un tablier (ou un ensemble de pluie imperméable)
- Porter des gants résistant aux produits chimiques convenables durant le mélange, le chargement, l'application et le nettoyage afin de minimiser toute exposition au produit.

L'utilisateur doit :

- se laver les mains et la peau exposée avant de manger, de boire ou de fumer, et après la pulvérisation ou la manipulation.
- Laver à fond les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

DIRECTIVES D'EXPOSITION : Se reporter à la section 2.

CONTRÔLES TECHNIQUES : Assurer une aération adéquate afin de minimiser les concentrations dans l'air de cette matière.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : Liquide visqueux magenta

ODEUR : Inodore

Solubilité (H_2O) : <1,0 mg/L (22 °C, m.a.)

Tension de vapeur : 1,3 x 10^{-7} Pa à 25 °C m.a.

Densité : 9,9 lb/gal

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE : Stable dans des conditions d'entreposage ambiantes normales et anticipées.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Accroissement de fumées toxiques pouvant comprendre des oxydes d'azote et du chlorure d'hydrogène.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

ÉTUDES SUR LA TOXICITÉ AIGUË/IRRITATION

DL_{50} orale aigüe (rat) :	>5 000 mg/kg
DL_{50} cutanée aigüe (rat) :	>2 400 mg/kg
CL_{50} inhalation aigüe (rat) :	Non déterminée*
Irritation des yeux :	Irritant peu sévère
Irritation cutanée :	Légèrement irritant
Sensibilisation cutanée :	N'est pas un sensibilisant cutané

***** On a démontré qu'Apollo SC est trop visqueux pour générer un aérosol; le risque d'une exposition par inhalation est minime.

On a utilisé la matière active clofentézine technique (96 %) pour mener les études ci-dessous.

TOXICITÉ SUBCHRONIQUE (EFFETS SUR LES ORGANES CIBLES)

Les résultats des études menées sur les animaux pendant 90 jours ne démontrent aucun effet sur les organes cibles dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation.

TOXICITÉ CHRONIQUE

L'étude portant sur la clofentézine administrée à de faibles doses à des rats sur 115 semaines montre qu'il n'y a pas d'effets secondaires. À la dose d'essai la plus élevée (400 ppm), le poids du foie des rats traités avait augmenté, et on a constaté une légère augmentation de l'incidence des tumeurs de cellules folliculaires thyroïdiennes chez les rats mâles; l'augmentation, cependant, est un effet indirect causé par la stimulation de la TSH, et il est peu probable que l'effet se produise chez les humains. L'EPA a interprété les résultats de cette étude expérimentale sur des animaux et placé la clofentézine technique dans la catégorie C pour la cancérogénicité, une matière possiblement cancérigène pour les humains dans des conditions d'exposition chroniques à des doses expérimentales extrêmes.

Pareillement, au cours des études sur les souris (105 semaines) et sur les chiens (52 semaines), les effets sur le poids des organes n'ont été observés qu'à la dose d'essai la plus élevée : souris femelles (5 000 ppm), poids accru du foie; chiens (20 000 ppm), toxicité modérée du foie, légère hausse du poids des surrénales (mâles) et du poids thyroïdien (femelles).

TÉRATOGÉNICITÉ (ANOMALIES CONGÉNITALES)

On a démontré que la clofentézine n'a pas d'effets tératogènes sur les fœtus de rats et de lapins ayant reçu une dose allant jusqu'à 3 200 mg/kg/jour et 3 000 mg/kg/jour respectivement.

EFFETS SUR LA REPRODUCTION

Lors d'une étude qui portait sur la fertilité ou la performance de reproduction chez le rat pendant trois générations, la clofentézine n'a montré aucun effet secondaire à des doses allant jusqu'à 400 ppm.

MUTAGÉNICITÉ (EFFETS GÉNÉTIQUES)

La clofentézine n'avait pas de pouvoir mutagène ou génotoxique lors des tests d'Ames sur la mutation génique et quatre autres systèmes de mutagenèse.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT : Pour un usage terrestre, ne pas appliquer directement à aucun plan d'eau ou sur des secteurs où l'eau de surface peut être présente ou aux zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas appliquer le produit dans un rayon de moins de 100 pieds des lacs, des réservoirs, des rivières, des cours d'eau permanents, des marais, des étangs naturels, des estuaires ou des piscicultures commerciales. Ne pas appliquer le produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive au-delà des cultures, notamment lors de la pulvérisation des rangs extérieurs. Toujours diriger la pulvérisation *dans* le verger. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement.

EFFETS ÉCOLOGIQUES (clofentézine) :

Truite arc-en-ciel, CL_{50} après 96 heures :	10 mg/L
Crapet arlequin, CL_{50} après 96 heures :	24 mg/L
Daphnia magna, CE_{50} après 48 heures :	51 mg/L

13. ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DU PESTICIDE : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

14. TRANSPORT

CLASSIFICATION PAR LE DOT (États-Unis)

Non réglementé

TRANSPORT INTERNATIONAL

OMI (navire) : Non réglementé

IATA (air) : Non réglementé

15. RÉGLEMENTATION

RÉGLEMENTATION CANADIENNE
Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés; la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par ce règlement.

LISTE DE DIVULGATION DES INGRÉDIENTS DU SIMDUT
Classification SIMDUT : Apollo SC n'est pas un produit contrôlé en vertu de la réglementation SIMDUT.

CLASSIFICATION SARA TITLE III :

SECTION 302 : Sans objet

SECTION 311/312 : Danger aigu (immédiat) pour la santé

SECTION 313 (Chemicals) : Sans objet

PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE : Sans objet

QUANTITÉ À DÉCLARER (RQ) EN VERTU DU CERCLA : Sans objet

CLASSIFICATION RCRA : Selon la RCRA, l'utilisateur doit déterminer, au moment de l'élimination, si une matière contenant le produit ou un dérivé de celui-ci, doit être classée comme étant un déchet dangereux.

STATUT TSCA : Les ingrédients de ce produit figurent à l'inventaire TSCA ou en sont exemptés.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

CLASSEMENT DES DANGERS	NFPA	SIMDUT		
SANTÉ :	1	1	0	MOINDRE
INFLAMMABILITÉ :	0	0	1	LÉGÈRE
RÉACTIVITÉ :	0	0	2	MODÉRÉE
			3	ÉLEVÉE
			4	GRAVE

Date de la fiche signalétique : 1-11-12.

L'information contenue aux présentes est faite de bonne foi et jugée exacte, mais elle ne donne aucune garantie, explicite ou implicite. S'adresser à Makhteshim-Agan pour de plus amples renseignements.